DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 FEVRIER 2006

Délibération
n° 2006.02.038

Ecole nationale de musique, de danse et de théâtre : annulation d'un titre de recette et émission d'un nouveau titre pour Madame Joëlle DLUGOKECKI

LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **27 janvier 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, , Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, , Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean-Michel LAMOUREUX, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER,

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, François ELIE à Gérard MARQUET, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Patrick RIFFAUD à Jean-Yves DE PRAT, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Daniel OPIC à Jean-Claude BEAUCHAUD

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER 2006

DELIBERATION N° 2006.02.038

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS CULTURELS	Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THEATRE : ANNULATION D'UN TITRE DE RECETTE ET EMISSION D'UN NOUVEAU TITRE POUR MADAME JOËLLE DLUGOKECKI

Madame Joëlle DLUGOKECKI s'est inscrite à l'ENMDT, pour l'année scolaire 2005/2006, aux cours d'électroacoustique et de pédagogie.

Une facture et un titre de recette ont été émis afin que cette élève s'acquitte des droits d'inscription.

Cependant, Madame DLUGOKECKI n'ayant pu suivre les cours d'électroacoustique, a demandé l'annulation de son inscription dans cette discipline, tout en maintenant son inscription en pédagogie.

Cette demande entraîne un réduction de tarification.

Il convient donc d'annuler le titre de recette n°1243 du 15/12/2005 d'un montant de 230,54 €, puis d'éditer un nouveau titre d'un montant de 49,02 € .

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 12 janvier 2006,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 17 janvier 2006,

Je vous propose :

D'AUTORISER l'annulation du titre de recette n° 1243 du 15/12/2005, d'un montant total de 230,54 €, relatif aux droits d'inscription à l'ENMDT de Madame Joëlle DLUGOKECKI.

D'IMPUTER la dépense à l'article 673 – rubrique 312.

D'EMETTRE un nouveau titre de recette de 49,02 € qui sera imputé à l'article 7062 - rubrique 311.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **09 février 2006**	**Affiché le :** **10 février 2006**